

CITOYENNETE CULTURELLE JUDO

Le concept de citoyenneté culturelle acquiert une importance grandissante alors que divers mouvements convergent dans le monde pour mieux définir et intégrer la dimension culturelle à celle du développement durable.

Peut-être serait-t-il souhaitable pour l'instant de simplement « mettre la table », présenter les premiers éléments de réflexion qui s'imposent à nous.

C'est le sociologue Raymond WILLIAMS qui a d'abord évoqué cette idée en partant d'un droit d'accès à la culture en vertu duquel chaque citoyen s'approprie les outils culturels, tandis que les institutions favorisent l'épanouissement et l'expression culturelle du plus grand nombre.

Nous voyons là que notre vision fédérale est en phase avec ce courant de pensée culturel en y associant l'autonomisation et la responsabilisation des personnes à un exercice direct du débat, pouvant se positionner et ainsi changer les choses en reconfigurant les rapports à partir du bas vers le haut.

Nous pouvons aussi évoquer notre identité culturelle forgée par des initiatives orientées vers une forme de revendication voire de négociation d'espaces culturels dans des situations et des lieux qui s'inscrivent dans la mise en pratique de la citoyenneté culturelle judo.

Ce concept de citoyenneté culturelle doit nous aider à nous sortir de la dynamique d'opposition un peu stérile entre démocratisation culturelle (de la culture savante) et démocratie culturelle (la culture comme expression).

Le concept intègre les enjeux pratiques de la démocratie culturelle tout en les dépassant, en les portant à un niveau sociologique.

Que pouvons-nous entendre au sein de notre institution par citoyenneté culturelle ?

- Elle suppose une appropriation par les judokas des moyens adéquats de création, de production, de diffusion de notre culture. Ainsi nous nous efforçons de ne plus simplement considérer nos pratiquants comme des « consommateurs », mais plutôt comme des créateurs et des diffuseurs actifs et intelligents.

- Elle adopte une perspective qui va du bas vers le haut, les propositions des judokas de la base vers les institutions.
- Elle constitue une citoyenneté substantielle et différenciée selon les identités de chacun, les départements et les régions d'appartenances.
- Elle contribue à la construction identitaire personnelle ainsi qu'à la rencontre avec « autre » que soi. Elle ouvre donc un espace dialogique.
- Elle permet une ouverture vers la sphère publique.
- Elle tient compte des transformations des groupements, des intermédiaires tels que les clubs, associations, des groupes d'intérêt ou en d'autres termes, la société civile organisée.
- Elle encourage l'expression de groupes qui pourraient se sentir peut être marginalisés par l'incarnation culturelle fédérale, en entraînant une multiplication de l'espace culturel.
- Elle prend acte de la complexité des échelles territoriales, du local au national.
- Elle adhère à une vision proactive plutôt que réactive.
- Elle conçoit la culture fédérale comme vecteur de lien social.
- Elle prend en considération les effets élargis (personnels et sociaux) de notre culture, les contextes et lieux différenciés, les multiples raisons et motivations, les différents modes de transmission de notre culture ainsi que des définitions très variées et complexe de celle-ci.

Cette idée de citoyenneté culturelle doit être prometteuse pour l'avenir car elle permet d'abord et avant tout de redéfinir le rôle de notre patrimoine culturel dans le développement durable, sinon même dans le développement humain.

Elle valide en effet l'importance de la médiation culturelle et, plus encore, celle de la participation culturelle.

Pour illustrer l'importance de ce concept, je reprendrai la citation du politicien Ivan RENAR : *« La culture doit être vue sous l'angle du développement humain. Elle transmet aux descendants tout ce que l'hérédité ne fait pas. Elle n'est donc pas une pièce rapportée, un ornement, une décoration que l'on*

porte à la boutonnière. Il n'y a pas de citoyenneté sans accès aux savoirs, sans partager des connaissances, sans émergence des capacités à créer du symbolique ».

On s'intéresse donc aux judokas, aux êtres humains comme acteurs culturels, mais aussi comme décideurs, comme agents de créations, comme producteurs et, même comme diffuseurs de notre héritage culturel.

La notion de citoyenneté culturelle propulse à l'avant plan celle de la participation culturelle.

Nous devons mettre l'accent sur la participation culturelle par opposition à la simple fréquentation de nos moments ou espaces culturels qui représentent moins un changement au niveau de la conception de notre culture qu'au niveau de l'action culturelle.

Cette idée de participation remet en question le rapport parfois consumériste à notre culture.

Elle revoit la verticalité du « système culturel » que nous connaissons pour créer des espaces incarnant les valeurs des pratiquants ainsi que les plateformes porteuses d'interactions et de créativité entre les domaines social et culturel.

Dans notre usage, la médiation culturelle ne doit plus être simplement perçue comme la tentative d'établir des ponts entre « l'œuvre judo » et le judoka citoyen au début non initié à « l'art », mais plutôt comme la façon de réunir des gens autour d'un projet identitaire et de les mettre en interaction avec les multiples facettes de la pratique du judo.

C'est volontairement que j'ai employé le mot « art » car le judo, est-il utile de le rappeler, est une succession de techniques de combat liées à un art, c'est à dire une création de soi. Nous pouvons prétendre que les pratiquants sont à la fois des artisans par le « métier », les connaissances techniques précises, mais aussi des artistes par un questionnement, la recherche de la perfection de soi, la justesse et la pureté du geste, l'harmonie.

Parce qu'elle se conjugue d'abord au qualitatif et non au quantitatif, notre culture judo doit permettre d'énoncer et de partager les enjeux du développement humain, mais aussi d'en décloisonner certains qui sont parfois enfermés, la plupart du temps, dans des systèmes de mesure et d'évaluation qui se résument, en guise d'arguments ou de conclusions, à des statistiques et des projections chiffrées.

Nous pensons qu'une vision culturelle ambitieuse doit être présentée pour susciter l'engagement émotif et créatif du plus grand nombre de judokas, car ils sont les premiers responsables et bénéficiaires de ce qui doit devenir un vaste projet identitaire.

Ce projet doit être élaboré et déployé avec résolution et dicté par la conscience aiguisée que nous avons de la fragilité de notre environnement social et de son caractère parfois éminemment destructif des valeurs que nous prônons qui ne servirait qu'à satisfaire l'infinie gloutonnerie de quelques-uns.

Comment exprimer, interpréter, canaliser les rêves, les espoirs, la créativité, les besoins ou les projets de notre collectivité judo dans toute leur diversité et leur singularité, sans la tradition, l'art et la culture qui permettent l'idéation, la transposition, la représentation, la sensibilisation, la communication, le dialogue, l'émotion, la médiation, l'inclusion et, par-dessus tout, la construction progressive d'une identité culturelle ayant une trajectoire, sinon une destination, qui puisse être partagée ?

En nous intéressant en nous passionnant à notre art, à notre patrimoine et à notre culture du point de vue du judoka responsable (citoyen) et en ne nous contentant plus d'évoquer, avec une insistance répétée, les intérêts légitimes du secteur culturel, nous risquons de réussir là où nous avons il y a quelque temps échoué.

En effet, les interventions aux résonances parfois « corporatistes » ne peuvent que renforcer la perception que nous sommes enfermés dans des échanges ou comportements ayant toutes les apparences d'une négociation d'intérêts personnels voire d'égo quelques peu trop épais.

Enfin, je crois que le concept de citoyenneté culturelle peut être développé en évitant d'en faire une expression-valise qui contient tout et son contraire. Je crois fermement que ce concept peut nous permettre d'engager dans notre fédération une conversation générale sur l'avenir de notre sport, de notre « art », de sa culture, et d'un développement humain qui ne sera pas uniquement contrôlé par les experts ou des groupes d'intérêt, mais qui s'adressera directement à tous les judokas.

Jacques SIGNAT
Ceinture noire 6^{ème} dan
Vice-Président Culture Judo